

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Pour demande de réservation à l'Espace Culturel Saint-Marc



STRUCTURE ORGANISATRICE : Association

Déclarée à la préfecture de (département)

Publiée au journal officiel du

Responsable :

Adresse du siège de l'association :

E-mail :

CONTACT / NOM PRENOM :

Numéro de portable / E-mail :

OBJET DE L'ASSOCIATION – et type d'activités :

TITRE de l'EVENEMENT :

NATURE DE L'EVENEMENT :

Concert Spectacle musical* Théâtre Conférence Autres

*Merci d'apporter des précisions sur les instruments utilisés

A LA CHAPELLE : Installerez-vous des praticables ? OUI NON

Installerez-vous un PIANO ? OUI NON

(nous verrons par la suite dépose et enlèvement des éléments)

EN SALLE SAINTE HELENE : aurez-vous des décors « conséquents » ? OUI NON

si oui précisez

Installerez-vous du matériel technique supplémentaire ? OUI NON

si oui précisez

En quelques lignes, merci de préciser en quoi consiste votre manifestation :

Nombre de personnes attendues (PUBLIC) :

Nombre de personnes sur scène :

DATE envisagée DU SPECTACLE :

demandez une ou plusieurs « périodes »

HEURE de début de la (des) représentation (s) :

DUREE du spectacle :

Heure de fin estimée :

LIEU de la (des) représentation(s) : Salle Sainte-Hélène salle Roussel Chapelle

DATE REPETITION GENERALE envisagée : / Horaires :

INFORMATIONS UTILES

Technique :

La responsable de l'Espace Culturel vous accueille sur place pour vous expliquer le fonctionnement du lieu, la veille de l'événement ou le jour même et vous donne toutes les consignes d'utilisation du lieu. Une visite technique au préalable est conseillée. Il est important de noter que vous êtes autonome pour votre installation lumières et sons. Prévoir une personne responsable pour la technique. Nous pouvons vous communiquer les coordonnées d'un régisseur qui travaille régulièrement dans notre salle.

Gardiennage :

Un gardien ouvre les portes au public ¼ d'heure avant le début du spectacle et ferme à la sortie du public. Vous êtes autonome dans la gestion de votre billetterie.

Répétition : vous êtes autonome pendant les temps de répétition. Clefs et alarme vous sont confiées si nécessaire (en fonction de vos horaires et des ouvertures du Lycée St Marc).

Mode de règlement :

Arrhes à verser suite à l'envoi d'un devis pour confirmation de réservation.

Une convention vous est alors envoyée avec demande d'attestation d'assurances.

Le solde est à régler par chèque ou virement à réception de facture après la manifestation.

FICHE A RETOURNER PAR MAIL à ecsm@centresaintmarc.fr ou k.ehret@centresaintmarc.fr